

## ARBUSTES ET GAZONS

**Actualité réglementaire**

**Situation phytosanitaire actuelle**

**Observations ponctuelles**

**Situation phytosanitaire en serres de production**

**Gestion de la flore difficile**

## À RETENIR CETTE SEMAINE

- **Buis** : se préparer au vol de la seconde génération de pyrale et rester vigilant quant au risque de développement de maladies foliaires
- **Rosiers** : bien que les fortes températures limitent le développement des maladies fongiques, il faut être vigilant sur le feuillage à la base du pied
- **Gazons** : la maladie du dollar spot se développe sur terrains de sports

**Vous souhaitez devenir observateur ? N'hésitez pas à contacter :**

**Alexandre BENOIST de la FREDON Champagne-Ardenne au 03 26 77 36 64**

**Charlie SOMMER de la FREDON Lorraine au 03 83 33 86 70**

**Virginie AUBERT de la FREDON Alsace au 03 88 82 18 07**

Ce bulletin est produit à partir d'observations régulières et ponctuelles dans la région Grand Est. S'il donne une tendance de la situation phytosanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle.



### **| Mise à jour de la liste des produits de biocontrôle**

Une mise à jour de la liste des produits de biocontrôle au sens de la loi d'avenir agricole du 13 octobre 2014 est parue au Bulletin officiel du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt le 17 juillet 2018. Ces produits peuvent être utilisés sur les espaces ouverts au public. Toutefois, il est nécessaire de vérifier que les usages prévus pour leurs autorisations de mise sur le marché agréent leur utilisation pour l'entretien des espaces verts (notamment les mentions JEVI et PJT).

La liste des produits peut être téléchargée avec le lien suivant :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2018-528>

### **| Restriction de l'usage de l'eau dans le département des Vosges**

Depuis le 27 juillet 2018 et au moins jusqu'au 31 août 2018, des mesures de restriction de l'usage de l'eau ont été prises par la préfecture des Vosges. Le département est placé en vigilance de second niveau dit « Alerte ». La préfecture a publié un arrêté-cadre et trois arrêtés de limitation provisoire de certains usages de l'eau (arrêté n° 36/2018, arrêté n° 370/2018, arrêté n° 371/2018 arrêté n° 372/2018 au 26 juillet 2018).

Plus de détails et d'information sur :

<http://www.vosges.gouv.fr/Actualites/Alerte-secheresse-le-Prefet-des-Vosges-prend-des-mesures-de-limitation-des-usages-de-l-eau>

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



## Pyrale

**Stades de développement observés :** chenilles à différents stades de développement, chrysalides.

**Dégâts observés/incidence :** forte défoliation, décapage des feuilles, arbustes totalement défoliés avec présence de soies et de déjections. On observe des dégâts plus significatifs sur les zones ombrées.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :** Horbourg Wihr (68), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Sélestat (67), Erstein (67) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Saignicourt (51), Épernay (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine :** Metz (57), Nancy (54), Pannes (54), Rambervillers (88), Épinal (88), Thionville (57).

**Seuil indicatif de risque :** présence d'un individu.

**Facteurs de risque :** importante présence de chenilles au cours des semaines précédentes.

**Prophylaxie et lutte biologique :** mise en place de pièges à phéromone pour détecter le vol des imagos de la seconde génération. L'utilisation de piège à phéromone peut révéler de faibles captures, voir aucune lorsque la population de papillon est importante. Les phéromones naturelles libérées par les femelles dans l'air masquent le caractère attractif de la phéromone de synthèse. Introduction de trichogramme contre le stade œuf dès piégeage des premiers imagos.



*Buis de bordure attaqués par la pyrale.*  
(Source : C. SOMMER — FREDON Lorraine.)

## Maladies de dépérissement

**Stades de développement observés :** nécroses foliaires proches des symptômes habituels de la cylindrocladiose du buis ou de *Pseudonectria buxi* (forme parfaite de *Volutella buxi*) selon les sites touchés.

**Dégâts observés/incidence :** dépérissement des jeunes pousses, pression moins importante que lors du précédent bulletin du 4 juillet 2018. La vigilance reste de mise notamment sur les buis de bordures où l'arrosage est actif.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :** Sélestat (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68), Horbourg Wihr (68) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Vitry-Le-François (51) ;
- **Lorraine :** Nancy (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque :** apparition des premières taches sur feuilles.

**Facteurs de risque :** humidité et températures proches de 25 °C. Feuillage humide. Survie des spores durant au moins 6 ans au sol et sur débris de végétaux affectés. Une température supérieure à 30 °C est censée faire régresser la virulence de la cylindrocladiose.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie** : désinfecter les outils de taille entre chaque ligne ou plants. Éviter la taille lorsque le feuillage est humide. Disposer du paillage fin au pied des buis.
- **Lutte préventive éthologique** : planter des espèces et variétés peu sensibles, notamment *Buxus mycophylla* 'Faulkner'. Éviter la plantation de *Buxus sempervirens* 'Suffruticosa' et 'Mémorial', deux des variétés réputées les plus sensibles.



## Rosiers

### Pucerons

**Stade de développement observé** : Adultes, larves. Foyers localisés et peu importants.

**Dégâts observés/incidences** : Les populations observées ne sont pas à l'origine de dégâts.

**Secteurs d'observation** :

- **Alsace** : non observé ;
- **Champagne-Ardenne** : Non observé ;
- **Lorraine** : Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque** : supérieur à 40 individus par tiges.

**Facteurs de risque** : apports azotés trop importants.

**Prophylaxie et lutte biologique** :

- **Prophylaxie** : supprimer les tiges trop atteintes, raisonner les apports d'engrais. Arroser le feuillage permet de limiter le développement de la fumagine.
- **Lutte biologique** : favoriser l'implantation d'auxiliaires naturels (paillage, diversité floristique...). La présence d'auxiliaires (larves de coccinelles, larves de syrphes) est attestée en région.
- **Produits de biocontrôle** : huiles de colza, huiles de paraffine.
- **Substances de base** : ortie, *Urtica spp.*

### Acariens

**Stade de développement observé** : Adultes, larves. Foyers localisés et peu importants.

**Dégâts observés/incidences** : dépigmentation des feuilles (bronzage), présence des quelques fils de soies.

**Secteurs d'observation** :

- **Alsace** : non observé ;
- **Champagne-Ardenne** : Non observé ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque** : Non défini.

**Facteurs de risque** : augmentation des températures et faible hygrométrie.

**Prophylaxie et lutte biologique** :

- **Prophylaxie** : Ne pas utiliser de produits insecticides à large spectre qui favorisent le développement des acariens.

- **Lutte biologique** : favoriser la présence ou réaliser des lâchers de chrysopes, d'acariens prédateurs (*Neoseiulus californicus*).
- **Produits de biocontrôle** : huile de colza estérifiée.

## Maladie des taches noires



**Stade de développement observé** : taches noires visibles sur les feuilles (présence de mycélium sous l'épiderme).

**Dégâts observés/incidences** : chute des feuilles les plus affectées. La maladie se développe essentiellement sur les feuilles de la base sous le couvert végétal. Dégâts accentués avec les fortes températures actuelles.

### **Secteurs d'observation :**

- **Alsace** : Sélestat (67), Horbourg-Wihr (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68) ;
- **Champagne-Ardenne** : Saint-Brice-Courcelles (51), Sapignicourt (51), Reims (51) ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54), Saint-Avold (57), Metz (57), Jarny (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque** : non défini.

**Facteurs de risque** : sensibilité variétale, station (sols lourds, plantation trop dense), chaleur (15 °C à 27 °C) et eau sous forme liquide pour la germination des spores.

Sensibilité maximale des feuilles atteinte 1 à 2 semaines après leur étalement complet. Élévation des températures.

### **Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique** : sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie** : Éviter de mouiller le feuillage, arroser au pied de la plante. Éviter les arrosages le soir. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base** : prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*

## Anthracnose



**Stade de développement observé** : taches noires visibles sur les feuilles qui caractérisent la présence d'une zone nécrotique virant au gris au centre de la tache.

**Dégâts observés/incidences** : présences de multiples taches nécrotiques sur variétés sensibles. Dégâts accentués avec les fortes températures actuelles.

### **Secteurs d'observation :**

- **Alsace** : non observé ;
- **Champagne-Ardenne** : Reims (51) ;
- **Lorraine** : secteur de Nancy (54), Jarny (54), Rambervillers (88).

**Seuil indicatif de risque** : non défini.

**Facteurs de risque** : sensibilité variétale. Élévation des températures. Humidité sur le feuillage.

### **Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie** : limiter l'arrosage du feuillage. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base** : prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*



*rosier*. (Source : A.BENOIST — FREDON Champagne-Ardenne.)

## Oïdium

F

A

**Stade de développement observé :** développement d'un feutrage superficiel blanchâtre pulvérulent sur feuilles et boutons floraux.

**Dégâts observés/incidences :** Présent essentiellement sur feuilles.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :** Horbourg-Wihr (68), Strasbourg (67), Sainte-Marie-aux-Mines (68) ; Sélestat (67) ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Saignicourt (51) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54).

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, températures comprises entre 10 et 25 °C pour une hygrométrie relative comprise aux alentours de 70 à 80 %. Les faibles rosées matinales favorisent sa présence.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** limiter l'arrosage du feuillage, surtout en soirée. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Produits de biocontrôle :** huiles essentielles d'orange douce, soufre.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.* Bicarbonate de sodium, Hydrogénocarbonate de sodium.

## Rouille

F

A

**Stade de développement observé :** présence de fructifications en faces inférieures des feuilles.

**Dégâts observés/incidences :** présence de taches jaune-orangé en surface inférieure des feuilles (écidies) et en face supérieure. Les feuilles à la base des rosiers sont principalement touchées sur les variétés sensibles.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :** non observés ;
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54).

**Seuil indicatif de risque :** non défini.

**Facteurs de risque :** sensibilité variétale, station, forte humidité et températures proches de 15 °C à 22 °C. Les rosiers de type *Rosa x alba* figurent parmi les plus sensibles.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Lutte préventive éthologique :** sélectionner des rosiers reconnus pour leur résistance à cette maladie. Sélectionner des cultivars labellisés ADR ou AARS.
- **Prophylaxie :** limiter l'arrosage du feuillage, mais arroser les rosiers. Planter en situation aérée. Couvrir le sol d'un paillage.
- **Substances de base :** prêle, *Equisetum arvense*. Ortie, *Urtica spp.*

### Brûlures foliaires

Dans des massifs exposés en plein soleil et situés en zone fortement minéralisée, on peut observer un phénomène de brûlure du feuillage suite aux températures élevées de ces dernières semaines. Température maximale relevée sur la région Grand Est, le 26 juillet 2018 à Saint-Dizier : 37,3 °C.

Ce même phénomène peut s'observer sur d'autres végétaux y compris des conifères.





## Dollar spot

F

A

**Stade de développement observé :** faiblement présent, mais toujours en activité sur certains secteurs, le dollar spot stagne ou progresse lentement selon les secteurs.

**Dégâts observés/incidence :** regroupement de taches brun clair ou brun-blanchâtre d'environ 2 centimètres de diamètre sur terrains de sport.

**Secteurs d'observation :**

- **Champagne-Ardenne :** non observé ;
- **Lorraine :** Vosges sur parcours de golfs, Épinal (88) sur terrain de sport collectif ;
- **Alsace :** Ammerschwahr (68).

**Seuil indicatif de risque :** non défini

**Facteurs de risque :** température et humidité élevées en surface, faible humidité du sol, carence en potassium, phosphore ou soufre, ou un excès d'azote sont des facteurs favorisant notables.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie :** Maintenir la teneur en eau du sol à une valeur proche de la capacité au champ, une fertilisation raisonnée, une élimination des déchets de tontes contaminées sont des mesures qui permettent de limiter la présence du Dollar spot. La mise en place d'un pédiluve avant l'accès aux pelouses est un moyen qui permet de limiter les propagations d'un terrain à l'autre. La désinfection des lames des tondeuses permet de limiter la propagation.
- **Lutte biologique :** L'utilisation de *Trichoderma harzianum* est une technique alternative qui permet de limiter la présence de maladies cryptogamiques. Cette utilisation est à planifier en amont et avant la présence des pathogènes.

## Hannetons

F

A

**Stade de développement observé :** Larves sur pelouse d'agrément.

**Dégâts observés/incidences :** Consommation du système racinaire par les larves. Jaunissements foliaires conduisant à des dépérissements de la pelouse, favorisés par le stress hydrique.

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :**
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51) ;
- **Lorraine :** Non observé.

**Seuil indicatif de risque :** 5 larves/m<sup>2</sup>.

**Facteurs de risque :** Zones où un vol important a eu lieu. Stress hydrique des plantes, limitant leur capacité à résister à la consommation du système racinaire. Pelouses non irriguées.

**Prophylaxie et lutte biologique :**



*Dégâts causés par les larves de hanneton sur pelouse d'agrément* (Source : P.HESSE, Groupe COMPAS)



- **Prophylaxie** : Éviter de tondre à ras les pelouses de façon lorsque le vol des adultes a lieu (d'avril à juillet selon les espèces). Les femelles pondent de préférence lorsque la végétation est basse.
- **Produits de biocontrôle** : Pulvérisation de nématodes entomopathogènes *Heterorhabditis bacteriophora* sur sol humide et lorsque la température extérieure est comprise entre 14 °C et 25 °C. Maintenir le sol humide pendant trois semaines à un mois après application.



*Larve de hanneton* (Source : P.HESSE, Groupe COMPAS)

## Observations ponctuelles

### Tétranyque tisserand



**Stade de développement observé** : adultes et larves, pullulation.

**Éléments de biologie** : espèce d'acarien, *Tetranychus urticae*, de 0,3 à 0,5 mm d'apparence jaune. Très polyphage, il se développe sur plus de 200 hôtes végétales. Généralement présent à partir de juin sur plantes cultivées. On compte plus de 6 générations par an, chaque femelle ayant une fécondité avoisinant la centaine d'œufs. Hivernation sous le stade de femelles adultes dans les débris végétaux.

**Dégâts observés/incidence** : fin tissage de soies en surface du feuillage enserrant les branches. Des feuilles présentent des piqûres de nutriments et se dessèchent.

**Secteurs d'observation :**

- **Champagne-Ardenne** : secteur de Reims (51) ;

**Seuil indicatif de risque** : plus de 3 formes mobiles par feuilles.

**Facteurs de risque** : température élevée, faible hygrométrie. Développement optimal entre 13 °C et 30 °C, hygrométrie inférieure à 50 %.

**Prophylaxie et lutte biologique :**

- **Prophylaxie** : bassiner, arroser en aspersion les plantes atteintes. Prohiber toute utilisation de produits phytosanitaires insecticides à large spectre qui éliminent la faune auxiliaire.
- **Produits de biocontrôle** : huile de colza estérifiée ou huile de colza estérifiée + pyrèthre naturel. Les traitements d'hiver aux huiles sont relativement inefficaces sur cette espèce qui hiverne sous forme d'adulte femelle.



*Développement de tétranyque tisserand sur cotonéasters.* (Source : P.HESSE, Groupe COMPAS)



## Situation phytosanitaire en serres de production

Bioagresseur	Espèce végétale	Indice de pression	Lutte biologique effectuée
PUCERONS	Dipladenia, Pommier d'amour		
ALEURODES	Alternanthera		
COCHENILLES FARINEUSES	Cypérus, Ficus, Orchidées		
COCHENILLES À CARAPACE	Caféier, Ficus, Orchidées, Yucca		
COCHENILLES DU FUSAIN	Dracena, Kentia, Senseveria		
ACARIENS	Chamaedorea, Physalis		
OTIORRHYNQUES	Fusain, Laurier noble, Fusain		
THRIPS	Alternanthera, Geranium lierre		
OÏDIUM	Fusain		

Données issues des serres de : Charleville-Mézières, Reims



## Gestion de la flore difficile

### La berce du Caucase

**Plante exotique envahissante :** *Heracleum mantegazzianum*, famille des Apiacées.

**Stade de développement observé :** fructification.

**Éléments de biologie :** La berce du Caucase est vivace pluriannuelle de grande dimension (supérieure à 2 mètres) actuellement en floraison. Cette plante très allergisante (toxine photosensible [furanocoumarines] présente dans la sève et activée par la lumière) responsable de phytodermatites potentiellement graves et possède une capacité de reproduction germinative importante et longue (supérieure à 5 ans).

Elle diffère de sa proche parente indigène, la berce commune, *Heracleum sphondylium* par une moindre taille (environ 150 cm) et une plus faible présence de phytotoxine.

**Dégâts observés — incidences :**

**Modes de multiplication :** graines facilement dispersées

**Secteurs d'observation :**

- **Alsace :**
- **Champagne-Ardenne :** Reims (51), Suippes (51) ;
- **Lorraine :** secteur de Nancy (54), Rambervillers (berges de la Mortagne, 88)

**Facteurs de risques :** milieux perturbés et humides (le long des berges de cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes), friches.

**Confusions possibles :** Angélique des bois, carotte sauvage, égopode podagraire, panais sauvage, valériane officinale. Le tableau page suivante présente des éléments d'identification de la Berce du Caucase avec des espèces proches.



**Prophylaxie :**

- **Ne pas broyer, ou utiliser de débroussailleuse** pour éviter toute projection de fragment en contact avec la peau ou les muqueuses (également valable pour la berce spondyle).

- Procéder par **arrachage mécanique ou manuel**, dans la mesure du possible **avant la formation**

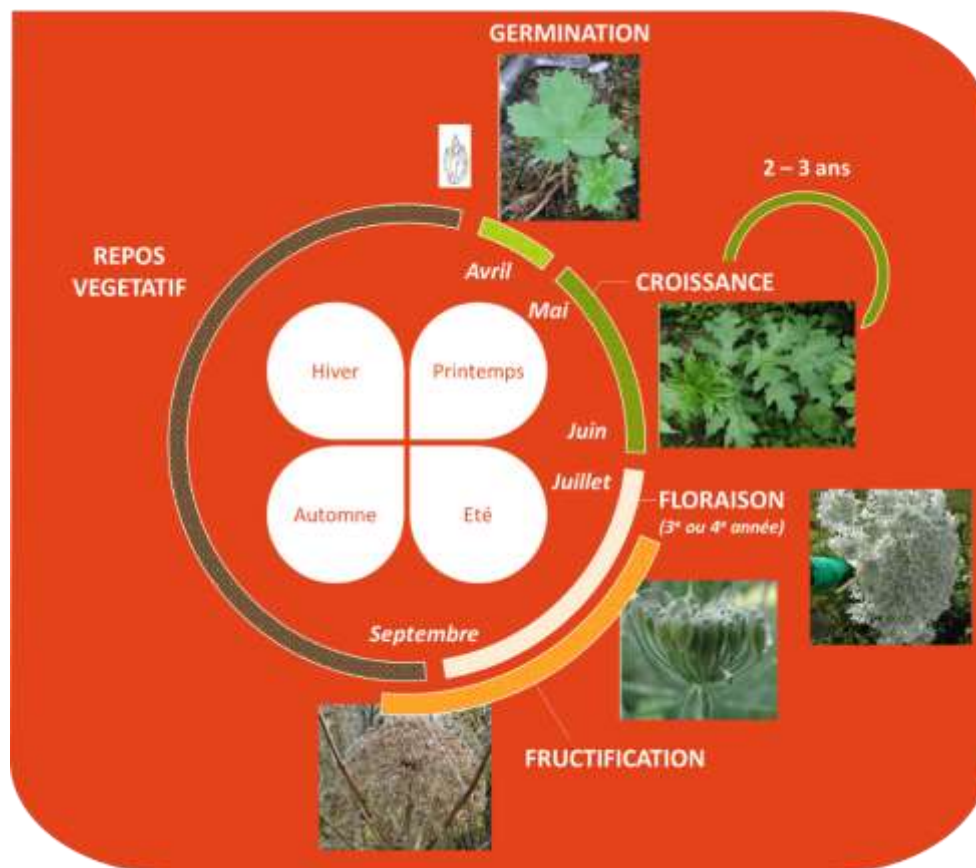
**des graines.**

- Éviter la dispersion de graines en plaçant les ombelles dans des sacs en plastique hermétiques exposés au soleil pendant un minimum d'une semaine afin de supprimer le germinatif des graines.

- Faire sécher coupées en déplaçant des pas composter s'assurer de ne contaminer

- **Végétaliser les sites** des plantes croissance fortement

L'arrache de la Caucase ou de spondyle







les plantes évitant de fragments. Ne la plante pour pas d'autres sites.









**rapidement infestés** avec indigènes à rapide et colonisatrices.





berce du la berce nécessite

impérativement l'utilisation **d'équipements de protection individuelle** appropriés couvrant la totalité du corps. La toxine peut réagir jusqu'à 48 heures après contact avec la peau.

### Cycle de vie de la Berce du Caucase

	Berce du Caucase <i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce commune ( <i>Heracleum sphondylium</i> )	Panais ( <i>Pastinaca sativa</i> )	Angélique des bois ( <i>Angelica sylvestris</i> )
<b>Cycle de vie</b>	<b>Bisannuelle/Vivace</b>			
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plante en rosette la première année</li> <li>Élongation de la tige, floraison et fructification la deuxième année</li> </ul>			
<b>Taille</b>	1,5 à 4 m de haut	0,5 à 2 m de haut	0,4 à 2 m de haut	3 m de haut
<b>Feuilles</b>	Feuilles alternes et composées			
	Grande taille (50 cm à 1 m de diamètre) Profondément découpées, bords dentés  <p style="font-size: small; transform: rotate(-90deg); position: absolute; left: -40px; top: 50%; transform: translateY(-50%);">Source : FREDON Champagne-Ardenne</p>	3 à 5 folioles ovales Faces pubescentes Pétiole épais, renfermant à sa base une gaine rougeâtre  <p style="font-size: small; transform: rotate(-90deg); position: absolute; left: -40px; top: 50%; transform: translateY(-50%);">Source : Tela Botanica</p>	7 à 13 folioles lobés  <p style="font-size: small; transform: rotate(-90deg); position: absolute; left: -40px; top: 50%; transform: translateY(-50%);">Source : FREDON Champagne-Ardenne</p>	7 folioles ovales/lancéolées Folioles écartés et dentés  <p style="font-size: small; text-align: center;">1 foliole. <a href="#">Source :</a> Université de Jussieu</p>
<b>Tige</b>	Creuse Surface cannelée Pilosité blanche Taches couleur rouges/violettes, étendues et bien définies	Creuse Section ronde Surface cannelée Présence de poils Couleur verte à violacée	Creuse Section ronde Surface striée Velue Couleur verte à violacée	Creuse Section ronde Surface striée Glabre Couleur violacée




	 Source : FREDON Champagne-Ardenne	 Botanica	 Source : Université de Jussieu	 Source : Tela Botanica
<b>Ombelles</b>	<b>Couleur blanche</b>	<b>Couleur jaune</b>	<b>Couleur blanche/rosée</b>	
	 Source : FREDON Champagne-Ardenne	 Source : Tela Botanica	 Source : FREDON Champagne-Ardenne	
	 Source : Tela Botanica	Nombre de rayons : 15 à 30	Nombre de rayons : 9 à 20	
	Nombre de rayons supérieur à 50 (pour l'ombelle principale) 20 à 50 cm de diamètre	Nombre de rayons : 20 à 30	Nombre de rayons : 20 à 30	
<b>Période floraison</b>	Juillet — septembre	Juin — septembre	Juillet — septembre	
			Août — octobre	
<b>Fruits (diakènes)</b>	Surface striée, présence de poils Couleur beige à maturité	Surface striée, présence de poils (chute progressive lors de la maturation du fruit). Aplatis à la soudure	Surface glabre Ovoïdes	
			Surface striée et glabre Aplatis à la soudure	

	 <p>Source : FREDON Champagne-Ardenne</p>	 <p>Source : Université de Jussieu</p>	 <p>Source : Université de Jussieu</p>	 <p>Source : Université de Jussieu</p>
<b>Biotope</b>	<p>Milieux frais et humides Sols riches (humus) et profonds</p> <p>Lisières, talus de voiries terrains vagues, prés</p>	<p>Lisières forestières, clairières, talus, bordures de chemins.</p> <p>Évite les sols gorgés d'eau et sols trop secs</p>	<p>Milieux ensoleillés et secs Sols calcaires</p> <p>Friches, bords de route.</p>	<p>Milieux frais et humides Sols riches (humus) et profonds</p> <p>Prairies humides, bois, lisières fraîches et humides</p>




## Indicateurs de risque

Ces indicateurs ont pour but d'affiner l'analyse de risque en espaces verts. Seul l'aspect ornemental est pris en compte dans ce BSV lorsque des dégâts liés à un bioagresseur sont observés. Pour les plantes ayant également une fonction nourricière (ex. : arbres fruitiers), veuillez vous référer au BSV de la filière appropriée. L'agressivité du bioagresseur est comparée à celle d'une plante saine, en pleine vitalité, indemne de toute faiblesse et exposée dans des conditions environnementales saines et optimales.

### Fréquence

	<b>Répandu</b> : qualifie les espèces communément observées sur l'ensemble du territoire.
	<b>Commun</b> : qualifie les espèces observées régulièrement, mais pas partout (fréquemment localement) par le réseau d'observateurs.
	<b>Rare</b> : qualifie les espèces peu communes, observées occasionnellement.

### Agressivité

	<b>Élevée</b> : Le bioagresseur peut tuer les plantes saines ou les endommager durablement dans un délai relativement bref. Il n'est pas forcément la cause directe des dégâts (ravageur secondaire).
	<b>Moyenne</b> : Le bioagresseur n'est normalement pas apte à tuer la plante ou à fortement dégrader sa vitalité sauf en cas d'exposition prolongée ou de facteurs aggravants.
	<b>Faible</b> : Le bioagresseur n'a pas d'influence négative significative sur la survie de la plante. Il peut être à l'origine de dommages esthétiques. Il peut toutefois être vecteur de maladies.

**Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet  
de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est et de la DRAAF :**

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

<http://draaf.grand-est.agriculture.gouv.fr/Surveillance-des-organismes>



**Édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture GRAND EST  
sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau JEVI :**

### **Alsace**

Villes de : Horbourg-Wihr, Betschdorf, Sainte-Marie aux Mines, Erstein, Rixheim, Brunstatt-Didenheim, Mulhouse, Wissembourg. Autres structures : Communauté de Commune du Val d'Argent, Port autonome de Strasbourg, Comptoir Agricole Espaces Verts, S.A.R.L Vurpillot, CFPPA de Rouffach, Élagage et Paysages du Haut-Rhin, Golf d'Ammerschwir.

### **Champagne-Ardenne**

Villes de : Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Épernay, Fère-Champenoise, Nogent, Reims, Saint-Brice-Courcelles, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Sapignicourt, Troyes. Autres structures : Centre hospitalier Bélaïr (Charleville-Mézières), Communauté de communes de Vitry, Champagne et Der, CFPPA de Saint-Pouange, Groupe COMPAS, FREDON Champagne-Ardenne.

### **Lorraine**

Villes de : Jarny, Nancy, Toul, Bouxières-aux-Dames, Ligny-en-Barrois, Metz, Hagondange, Mirecourt, Rambervillers. Autres structures : golfs de Bitche, d'Aingeray, d'Épinal, ABMC de Saint-Mihiel, de Lorraine, d'Épinal, de Meuse-Argonne, Jardin botanique Jean-Marie PELT (site de Villers-lès-Nancy et jardin d'altitude), FREDON Lorraine.

**Rédaction :** A.BENOIST, FREDON CA ; C.SOMMER, FREDON Lorraine ; V.AUBERT, FREDON Alsace

**Coordination et renseignements — Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est :**

Karim BENREDJEM, Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel : [karim.benredjem@grandest.chambagri.fr](mailto:karim.benredjem@grandest.chambagri.fr)

Claire COLLOT, Tél. : 03 83 96 85 02. Courriel : [claire.collot@grandest.chambagri.fr](mailto:claire.collot@grandest.chambagri.fr)

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande sur le site Internet de la Chambre d'Agriculture du Grand Est

<http://www.grandest.chambre-agriculture.fr/productions-agricoles/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal/abonnez-vous-gratuitement-a-nos-bsv/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du Plan ÉCOPHYTO II.